

🔴 Récupération de la TVA sur les notes de frais : les fondamentaux

Déduire la TVA sur les dépenses engagées par les salariés de l'entreprise

Code 3038	Durée 4 heures 30 / 4 heures	Tarif Inter* 765 € HT
---------------------	--	---------------------------------

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles de la TVA aux notes de frais
- Déterminer les dépenses exclues du droit à déduction ainsi que la validité des justificatifs fournis
- Respecter les obligations formelles : mentions sur factures

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Classe virtuelle n°1 : 3h30 – Les fondamentaux de la récupération de la TVA sur les notes de frais

Contrôler la régularité formelle des justificatifs de frais au regard de la TVA

- Les mentions obligatoires sur les factures
- Les dérogations existantes en matière de formalisme des factures : tickets de caisse, de péage, de parking...
- Les limites dans lesquelles les mentions manquantes dans les justificatifs peuvent être ajoutées
- Echanges : quels justificatifs atypiques peuvent être fournis par les salariés et comment les traiter ?

Vérifier que les frais en cause ne sont pas exclus du droit à déduction de la TVA

- La liste des exclusions
- Les dépenses dont la TVA est partiellement récupérable

Identifier et traiter les frais engagés hors de France et grevés de TVA étrangère

- Le principe de la territorialité de la TVA : seule la TVA française peut être portée en déduction sur l'imprimé CA3
- Les modes de récupération de la TVA des autres États de l'Union européenne

PUBLIC

Personnes en charge de la gestion des notes de frais et de leur traitement – Comptables fournisseurs – Comptables uniques – DAF – Contrôleurs de gestion

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base du fonctionnement de la TVA

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Retours d'expérience de l'intervenant, avocat fiscaliste

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

La démarche à adopter face à des frais engagés hors de l'Union européenne

- Cas pratique : déterminer si la TVA figurant sur une série de notes de frais est ou non récupérable. Déterminer les modalités de récupération.

Classe virtuelle n°2 : 1h – Corrigé du cas pratique et échanges sur les difficultés rencontrées

Ne sont pas traitées dans le cadre de cette formation : les conditions de forme (piste d'audit fiable), la détermination du coefficient de déduction et les conditions de délai de déduction de la TVA

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 21 Oct. 2026
- 18 Déc. 2026

